

PROJET D'ACTIVITES 2019/2020

Porter nos valeurs coopératives, soutenir les projets pédagogiques, renforcer notre fonctionnement statutaire : tels sont les trois objectifs retenus par notre conseil d'administration pour élaborer notre projet d'activités 2019/2020.

Notre projet doit être lucide et réaliste. Tout en étant ambitieux, il ne pourra se réaliser qu'à la mesure de nos moyens.

1 - VIE ASSOCIATIVE

Autonomie et solidarité sont les valeurs de l'OCCE regroupant 700 coopératives en une seule et même association, qui accompagne la vie des écoles publiques.

L'élaboration et la réalisation de projets coopératifs doivent permettre aux enseignants de développer l'entraide et la coopération dans le premier et le second degré.

Nous espérons pouvoir augmenter le nombre de nos administrateurs pour 2019-2020. Il serait bénéfique que nous couvrions tout le territoire de la Seine-Saint-Denis, ce qui permettrait une meilleure diffusion de nos objectifs et nos valeurs ainsi qu'une plus grande mobilisation autour de nos actions.

Nos relations avec la fédération nationale sont bonnes. La bonne dynamique de travail avec l'Union Régionale Île-de-France perdure. Elle est due aux réunions de travail régulières des détachés. Nous avons des objectifs pédagogiques communs et travaillons toujours à une mutualisation des outils (action pédagogique Mini-jardins extraordinaires, A vos maths, prêt, jouez !...). L'Observatoire des pratiques coopératives favorise la dynamique de l'Union Régionale.

Continuer à renforcer les liens avec la D.S.D.E.N., nos partenaires institutionnels et associatifs (Solidarité Laïque, Francas, DDEN, Clémi). Il nous faut également poursuivre et amplifier notre action de formation auprès des inspecteurs, des directeurs et des nouveaux enseignants. Proposer des stages de formation à la coopération (conseil d'enfants, agenda coop, messages clairs, gestion des conflits) dans le plan départemental de formation (PDF).

Dans le cadre de la refondation de l'école et de l'éducation prioritaire, de l'aménagement des rythmes scolaires, nous pouvons proposer des formations aux enseignants autour du « vivre ensemble » et de la coopération. Le matériel pédagogique à disposition des équipes pour la réalisation de leurs projets ou pour leur participation aux projets régionaux est renouvelé régulièrement.

Le document « qui fait quoi à la coopé ? » continue à être diffusé aux coopératives. Il donne à tous les intervenants le cadre de leurs responsabilités dans la gestion de la coopérative, parents compris.

Le développement de nos valeurs dans le second degré est un chantier qui a toujours du mal à se développer. Nous restons très présents dans le premier degré.

Les efforts de formation du siège vers ses administrateurs (trices) et notre animatrice départementale profite à nos coopérateurs. Les interventions dans les classes et auprès des collègues augmentent.

Le CAPE Académique de Créteil a été créé en Juillet 2013 à notre initiative. Il regroupe neuf associations partenaires de l'école. Il nous donne la légitimité d'intervenir dans le cadre de différentes formations à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) de l'Académie de Créteil.

2 - LA VIE DE NOS COOPERATIVES

- Soutenir les équipes qui le demandent, en leur proposant des interventions au niveau des conseils des maîtres pour expliquer les bénéfices de la coopération et aider les collègues à mettre en place des conseils de coopératives par exemple.
- Soutenir et aider les collègues dans la mise en place de leurs projets coopératifs en lien avec nos actions pédagogiques. L'ouverture de la plateforme « **trousse à projets** » nous permettra d'être plus présents.
- Continuer à aider les collègues qui ont des difficultés pour clore les comptes de l'année écoulée ou tout simplement pour remplir les CRFS.
- Le service **Retkoop** de la Fédération permet de s'affilier et de tenir une comptabilité par voie électronique. Cet outil répond aux besoins de nos coopératives et de notre siège départemental.
- Retkoop nous permet de relancer plus facilement les coopératives n'ayant pas respecté les délais statutaires (aussi bien pour les CRFS que pour les affiliations). La saisie d'un maximum d'informations au moment de la venue du commissaire aux comptes est ainsi effectuée et lui permet d'avoir une vision réaliste de la vie de nos coopératives.

3 - LA FORMATION

3.1 Formation juridique et comptable :

- Continuer les animations comptables et nouveaux mandataires pour aider le plus grand nombre ;
- Poursuivre nos interventions dans le cadre des formations des nouveaux directeurs à l'ESPE ;
- Répondre à toute demande d'intervention en réunion par les IEN. Intervenir dans les réunions de directeurs pour « sensibiliser » les équipes et répondre aux questions sur l'organisation et la législation des coopératives.

3.2 Formation des enseignants à la pratique de la pédagogie coopérative, à l'éducation à la citoyenneté :

Nous intervenons principalement dans le domaine de la formation de la personne et du citoyen (la coopération au service des apprentissages, le conseil de coop, l'agenda coop, l'amélioration du climat scolaire/professionnel...)

dans le respect des programmes Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves. **Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015 sur l'EMC**

et des priorités ministérielles « En créant un cadre de vie apaisé et respectueux pour chacun, l'École crée les conditions nécessaires pour favoriser la réussite scolaire de tous et faire ainsi vivre, en son sein, les valeurs de la République. L'amélioration du climat scolaire dans les écoles et les établissements scolaires est un enjeu majeur pour favoriser le bien-être des élèves et des adultes, améliorer les résultats scolaires, diminuer les problèmes de violence, de harcèlement, de discipline et de décrochage scolaire.... » **Circulaire de rentrée 2017 du Ministère de l'Éducation nationale et aussi pour répondre à la lettre du Ministère de l'Éducation Nationale du 26 mars 2018 sur la formation continue des professeurs des écoles dans le domaine du Lire, écrire, compter** (Projet d'écriture et de lecture collective avec l'action Etamine, Lire et dire le théâtre avec l'Action Théâ, A vos maths Prêt, jouez, Les maths avec le matériel cuisenaire et attrimaths)

Nos animations utilisent les compétences des membres du conseil d'administration et se font sur sollicitation :

- . des **circonscriptions**, des CPC (Conseillers Pédagogiques de Circonscription) pour créer un partenariat dans le cadre de leurs animations pédagogiques, et leur présenter **notre plan de formation** ainsi que nos malles pédagogiques.
- . des écoles avec l'aval des CPC et des IEN autour de nos malles pédagogiques.
- . des collèges et les lycées.

3.3 Formation des membres du CAD sur les grands thèmes de formation de l'OCCE :

Il faut permettre à nos administrateurs de participer aux stages fédéraux en lien avec nos actions pédagogiques.

4 - ACCOMPAGNEMENT ET CONTROLE :

- 4.1 **Vérification des coopératives** (légalité des pratiques comptables et juridiques) sur demande des mandataires, des IEN, ou à l'initiative de l'AD), à la demande d'enseignants ou d'équipes ;
- 4.2 **Contrôle des coopératives** : sur demande du commissaire aux comptes et à notre initiative ;
- 4.3 **Aide aux mandataires** : pour réaliser ou corriger leur bilan financier par voie électronique, téléphonique ou par visites conseils dans les écoles.

5 - ORGANISATION D' ACTIONS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES ENSEIGNANTS ET/OU DES ELEVES

Objectifs généraux :

En cohérence avec les nouveaux programmes et le parcours citoyen

Continuer à organiser des « évènements » forts, des regroupements d'élèves, favoriser la relation de terrain permettant à la détachée de visiter davantage les équipes enseignantes et de travailler directement avec les classes.

Profiter du renouvellement des projets d'écoles pour promouvoir la pédagogie coopérative.

Renforcer la coopération, gérer les conflits, animer les écoles autour de projets coopératifs qui permettent de donner sens aux apprentissages scolaires et citoyens.

<u>ACTIONS NATIONALES</u>				
<i>Intitulé de l'action</i>	<i>Objectif général</i>	<i>Mise en œuvre</i>	<i>partenariat</i>	<i>Nombre d'élèves, classes, écoles</i>
Droits de l'enfant	Contribuer à la diffusion et à l'application de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant)	Relais de la newsletter du chantier « Droits de l'enfant » de la fédération pendant la semaine des droits de l'enfant Forum et galerie des droits de l'enfant Chantier « jeu sur les droits de l'enfant en direction de la maternelle »	Fédération Occe Solidarité laïque et Francas	Tous les enseignants du département 240 élèves (dont 190 REP)
Théa	Favoriser la création théâtrale à partir d'œuvres d'un auteur contemporain	Mise en œuvre de l'opération nationale. -information des enseignants -mise en œuvre des rencontres Théâ	Occe 75 MGI (Maison du Geste et de l'Image) Mairie du Blanc Mesnil (auditorium du théâtre)	116 élèves en 17/18 (5 classes toutes REP)
Etamine	Ecrire et lire Coopérativement	-relais de l'opération nationale -action départementale : - prêt de malle - aide financière de 50 € par classe auteur - Formation des enseignants	Fédération Occe	749 élèves (32 classes) auteurs dont 313 Rep 655 élèves lecteurs dont 118 Rep Total : 1404 élèves dont 431 Rep
Ecoles fleuries pour et par l'enfant	Apprendre ensemble en jardinant (paru au B.O. –Land-Art et EDD*)	-concours « Ecoles fleuries » -suivi des projets de classes -prêt de malle -aide aux projets dans les écoles	DDEN ** Fédération Occe	13646 élèves (sur 117 écoles)
Ecole en poésie	Ecrire et lire coopérativement	-relais de l'opération nationale -entrée dans le cadre de la labellisation de l'action « Ecole en poésie »	Fédération Occe	1392 élèves (5 écoles) dont 762 Rep

*Education au Développement Durable ** Délégués Départementaux Education Nationale
En 2018 reconduite de la Newsletter pendant la semaine des droits de l'enfant

<u>ACTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES</u>				
<i>Intitulé de l'action</i>	<i>Objectif général</i>	<i>Mise en œuvre</i>	<i>partenariat</i>	
Journaux scolaires	Lire, écrire	- Mise à disposition d'un duplicopieur - Subvention de 50€ par école participante	CLEMI*	
Lire, c'est partir	Lire	-dépôt et vente des livres « lire, c'est partir » au siège de l'Association Départementale	Lire, c'est partir	
Mini jardins extraordinaires Autour du pot	Travailler les sciences et la poésie	-envoi de graines aux participants -réception des photos et diffusion	Union Régionale OCCE Idf	
A vos maths, prêt, jouez !		-amélioration des malles de jeux mathématiques cycles 2 et 3 -création de malles jeux coopératifs cycle 1	Union Régionale OCCE Idf	
Classes d'eau	Sensibiliser aux problématiques de la gestion de l'eau	-relais financier et accompagnement pédagogique (malle, aide à la constitution des dossiers)	Agence de l'Eau Seine Normandie	

*Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information.

6 – AIDE AUX ECOLES :

- **Aide aux projets coopératifs** : la commission se réunit début Janvier et étudie les demandes de subventions,
- Maintenir à niveau les malles pédagogiques : malle pré-cinéma, classes d'eau, jeux mathématiques...
- Service dupli-copieur,
- **Prêt de matériel** et renouvellement progressif des sonos,
- **Prêt d'ouvrages pédagogiques** et séries littéraires,
- **Partenariat avec les DDEN** pour l'action « écoles fleuries »,

7 – PRODUCTION ET DIFFUSION D'OUTILS :

7.1 Outils réalisés par l'AD et diffusés gratuitement :

- remise en forme de tous les documents existants selon la charte graphique fédérale. Et mise en ligne de documents adaptés ;
- Création et mise en forme de documents pédagogiques à destination des enseignants et remis lors des animations pédagogiques.
- « Qui fait quoi à la coop ? » diffusé à toutes les coopératives et lors des animations comptables.

7.2 Outils vendus aux coopératives :

- Renforcer la promotion du calendrier par courriel (les calendriers permettent aux écoles de financer leurs projets)
- Présenter « l'agenda coop » à chaque rencontre avec les enseignants et vente directe à l'AD.
- Poursuivre notre partenariat avec Lire, c'est Partir (livre vendu 0,90€)

7.3 Outils de gestions :

- Dossiers d'ouverture et de fermeture de coopératives « types » à destination des écoles pour simplifier les démarches
- Comptabilités analytiques (Retkoop ou Coopweb) ou aidées d'un tableur excel gratuit téléchargeable sur notre site « occe93.net ».

8 – COMMUNICATION :

- Poursuivre et affiner la Lettre d'information « INF'OCCE », facilement identifiable, diffusée régulièrement selon actualité, reprenant des informations ponctuelles de la vie de l'AD, le suivi de la mise en œuvre des actions, les relances sur les projets mais aussi les relances statutaires (envoi Pdf systématique),
- Convocation AG par mail,
- Diffusion de la revue « Animation & Education » passage au site « A&E »,
- Noter sur la fiche d'affiliation que la revue « A & E » est offerte à toutes les écoles pour sa version en ligne,
- En direction des parents et de leurs fédérations, diffusion d'une lettre de rentrée,
- Informer le DASEN et les IEN des subventions versées aux écoles,
- Inciter les directeurs d'école à diffuser les informations provenant de l'OCCE auprès des enseignants en créant une liste de diffusion,
- Nous devons inciter les collègues à consulter plus souvent notre site pour se tenir informés et trouver des réponses à leurs questions, nous avons constaté que c'était encore loin d'être le cas. Pour faciliter l'accès à notre site, nous ajoutons maintenant systématiquement son adresse en lien direct dans nos mails avec nos coordonnées,
- Poursuivre l'effort entrepris pour répondre rapidement aux sollicitations des collègues,
- Internet. L'apport et même la participation des coopératives seraient les bienvenus pour permettre des échanges et mettre en valeur les réalisations des élèves dans le cadre des projets coopératifs,
- Poursuivre nos efforts de modernisation de notre site et le rendre plus lisible (dans l'attente de la refonte et de l'harmonisation de tous les sites au niveau fédéral)
- Envisager la création d'un blog ou d'un compte twitter,
- Nous sommes prêts à mettre en ligne des photos, des documents issus des coopératives et à placer des liens vers les sites et les blogs des classes et des écoles affiliées.

Il faut nous rendre indispensables et défendre les principes de l'OCCE, informer, communiquer et transmettre les valeurs de l'OCCE dans toutes nos actions professionnelles.